

Miscellaneous: French, 18th century

Publication/Creation

1710-1799

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/gw4q4e3r>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

Bon pour Auomoins avec de Vingt
 Mille livres a moy demis par
 Monsieur Agues pour laquie du
 grand payement des pris de la main
 par luy agues de la divition de
 Cremonis de M. de la Roche de Paris avec
 Son se promet luy fournir quill avec
 de M. de la Roche de Paris de la
 date de ce jour de la signature
 de la quelle la presente demeurera
 nulle sans prejudice de l'interet
 des soldes de mille livres du jour
 de la adjudication au jour d'uy
 a Paris ce 10: octobre 1775

N.º 1746. mis en vente
 de l'Imprimerie de la Cour le 13. 1775.
 qui se vend chez le Libraire

Steffenue de la Roche
 de Paris

que Monsieur agape me donna le somme
de trois cent trente six livres pour
ses non leuree jour d'aujourd'hui de l'acte
a la deduction de l'imposition de
soixante mille livres que le d'ordon
sur le pris de son acquisition a Paris

le 10: octobre 1775. Auffeneau Delile

MS 754712 69442
Je soussigné docteur en médecine certifie que Mr. Laurent
Victoire Drujon de l'ancien officier au service du Roy de
 Sardaigne vient d'être atteint d'une fièvre aigue qui degene
actuellement en fièvre tierce, que cette maladie l'a
tellement privé de ses forces qu'il est hors d'état de pouvoir
supporter les fatigues d'un voyage sans un grand danger.

Le présent certificat donné a Delly le 10^u aoust
mil sept cent quatre vingt six.

Revanier
Lund

Delly

Dryon

Monsieur

Voilà le double du traité que M^r. Gueneau a fait pour moi avec vous ; il n'y manque qu'une chose, c'est la promesse ou engagement de votre part de me fournir & prêter les éphémérides où je dois prendre mes extraits : cela vous sera facile à faire, & moi je serois fort embarrassé pour trouver ici tous ces livres.

Je me suis arrangé avec M^r. Nadault pour les mémoires qu'il vous envoya il y a quelques années et dont vous lui donnâtes votre charge. M^r. Gueneau vient de me les remettre ; ainsi, Monsieur, je vous prie de garder cette lettre, pour vous tenir lieu de décharge vis-à-vis M. Nadault. De mon côté je garde la lettre qu'il m'a écrite, dans laquelle il me laisse le maître de disposer de ses mémoires comme il me plaira.

J'ay l'honneur d'être avec une parfaite considération

Monsieur

De Semur en Auxois
Le 20. février 1773.

Notre très-humble &
très-obéissant serviteur

Rémond D. Meed

M. Rémond Docteur en médecine demeurant
à Semur en Auxois est convenu de se charger
de la traduction, rédaction & abrégé de la suite
des éphémérides des curieux de la nature, dont il
fermera plusieurs volumes in 4^o pour servir
de suite à l'ouvrage intitulé Collection académique

Cet abrégé ne comprendra que les sciences
naturelles, la physique, l'histoire naturelle.

M. Rémond aura la plus grande attention
de n'insérer dans les nouveaux volumes qu'il
publiera aucuns des morceaux qui sont déjà imprimés
dans la dite Collection académique.

Chacun de ces nouveaux volumes comprendra
le même nombre de feuilles que ceux de la
collection académique.

il se chargera d'indiquer les figures qui
devront entrer dans chaque volume. il s'oblige
de donner une copie nette & lisible.

il ne pourra en donner qu'un seul volume
chaque année, à commencer par la présente

R. D. D. Méd
D

M. Fancoucke pour prix de la cession
de l'ouvrage cy dessus lui payera pour chaque
volume une somme de douze cent livres, dont
trois cent livres à l'instant que M. Rémond
lui remettra la copie entière d'un volume, &
les autres neuf cent livres en billets sur paris
à trois, six & neuf mois. fait double sous nos
signatures privées à Senur en auxois le 20. fevrier 1773 —

Rémond Dme

69426

Monsieur et très honoré Confus.

Je n'ai point eu d'autre document, contre l'insulation, que la petite
Verole de Mademoiselle de Bonaventure, dans elle fut atteinte, cinq
semaines, après avoir été inoculée; j'en ai donné une simple
relation; ainsi je ne pouvais augmenter votre mémoire de nouveaux
faits. je profite avec plaisir de cette occasion, pour vous renouveler
les assurances de votre persécution, et de la parfaite considération,
avec laquelle j'ai l'honneur d'être, presque personne au monde.

Monsieur et très honoré Confus.

ce 14 gl 1764

enr de Lépine

Votre très humble et très
obéissant serviteur

BERNARD



Monsieur 14

3^e L^{re}

Monsieur de Lévesque, Docteur Regius
et ancien Doyen de la faculté de
médecine, en la maison n^o de Clugny
Paris



Fol. 144. Renard (Claude)

no 7547/2

13. Juin 1708

64 Je Claude Renard ancien Chirurgien du Roy
1708 1^e M^e Chirurgien Jure à Paris

Confesse avoir reçu de M

la somme de Soixante Cinq Livres
pour les six Premiers mois de l'année 1708
à cause de Cens & Rente de rente
constituez sur les Aydes & Gabelle les trois
de Février mil Sept cent trois
quittant. FAIT à Paris ce premier jour de Juin mil
sept cens huit & au S^g Renard

Renard

Deux pareilles Indes de la part de la Cour pour
votre service. De l'Inde de la part de la Cour le 20^e Mars 1708

Delivoy
X bis C X bis



[Faint handwritten scribble]

67384

[Faint handwritten signature]

Monsieur, [Joshua Reynolds]

Tous les hommes sont frères, mais il semble que la fraternité
 est plus fortement prononcée entre les artistes; ils font Citoyens
 du Monde, ils se sentent et s'aiment même sans se connaître.
 Vos Talens, comme artiste et comme littérateur, vous ont valu
 dès longtemps une grande réputation dans la République des
 arts, c'est à dire dans tous les pays où l'on se cultive.
 Vous avez prouvé que vous parliez bien d'un art, que vous
 professez avec gloire. J'ai écrit aussi de la Peinture; j'ai
 fait, comme vous ^{mais moins bien sans doute} des remarques dans le Poème de Dufresnoy,
 que j'ai traduit en Vers François. Je vous ai cité dans mes
 remarques, mais dans vos nommes, m'étant imposé la loi
 de ne nommer aucun artiste vivant. Je vous envoie un
 Exemplaire de cet ouvrage. Si vous y retrouvez vos
 principes, je n'aurais ayoir bien fait, accepter en l'hommage;
 L'artiste, qui vous présentera ma lettre, est mon Elève;

M. Reynolds Peintre du Roy, Directeur de son Académie

je ne vous parlerai point de ses talens, serois en juger, mais
logant chez moi depuis 12 ans, j'ai pu répondre de ses
mœurs et de son honnêteté. ainsi si vous daigniez le protéger,
il ne vous fera pas repentir de votre bienveillance à son
égard. Il est parti pour Londres avec un compagnon de
voyage, qui est resté aux ateliers des Tableaux du Roy; quelques
travaux l'appellent dans votre Ville; c'est un jeune homme
honnête, et de bonne conduite. il tient de M. Pacquin chez
lequel le secret d'enlever des Tableaux en déguisement de charbon
de bois ou de pierre et de les transporter sur terre.

Ainsi, Monsieur, je vous adresse Oreste et Lyllade, au lieu
d'où pourtant n'est un Sarcophage, ils sont tous deux sortis de
vous. Quant à M. Pradier mon élève, à 17 ans, il aroit gagné
toutes les médailles d'or de notre Académie.

Si vous pouvez leur être utile d'autres occasions, c'est
sans présente, je vous en aurai la plus grande obligation.
Permettez moi de me dire avec estime et respect,

Monsieur,

A Paris le 26. décembre 1790

Votre très humble et très dévoué

serviteur

Renou

Secrétaire perpétuel de l'Académie
de la République de Paris

Renoua

recommending
Mr. Barber

to Joshua,
Ludonemet

to Joshua, Ludonemet

cp

aba

678 10

Repondu par la poste le 8. Avril 1775.
vous le remercie de son manuscrit

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous donner avis que je travaille depuis
quelques mois à un petit ouvrage que je compte mettre au jour
à la fin de l'année, qui sera intitulé almanach des medecins,
pour l'année 1776., in-24. ou in-16. et qui contiendra dans
son petit espace tout ce que le titre du livre peut indiquer au
lecteur. Des gens de goût m'ont fait appercevoir que, pour plus
de perfection à l'ouvrage, il me faudroit faire entrer dans sa
composition, un recueil abrégé des découvertes qui auront été faites
en médecine dans le courant de 1775. et un léger exposé de
chaque ouvrage aussi de Médecine, qui aura paru pendant le même
intervalle. Si vous voulez, Monsieur vous charger de l'impression
de cet ouvrage, comme je crois que vous êtes plus à portée que
tout autre, je ~~vous~~ vous demanderois d'en me fournir les journaux et
feuilles périodiques que nous avons actuellement, qui ont rapport à la
Médecine, et qui ont paru cette année depuis janvier inclusivement,
avec les livres nouveaux aussi à remonter depuis janvier; et de continuer
M. Vincent Libraire à Paris

à me les faire toucher les uns et les autres dans leur temps, tout
le reste de l'année et suivantes, si vous jugés l'ouvrage
bon. ~~Vous~~ ~~pourés~~, ~~non~~ ~~peut~~, dès à présent dressés tel traité qu'il
vous plaira pour vous assurer la propriété de l'ouvrage
en question, par le ~~quel~~ ~~je~~ ~~vous~~ ~~me~~ ~~l'~~ ~~aurés~~ ~~adressé~~.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime et la confiance
possibles,

Monsieur,

Très très-humble et très
respectueux Reçu

Mon adresse est à Reims Docteur en médecine Rue de St. Jean les
Lettreux à arras.

Ce 5. avril. 1775.

ADRES

A Monsieur

Monsieur Vincent imprimeur - Libraire
Rue St. Severin

à Paris



Holt
1601

ms 7547/8
Vienne 2. fevrier 1786.

Monsieur

J'ay déposé mes observations sur la Rage
moi-même pour persuader les autres d'adopter
un traitement mixte, que pour faire part
de ce que j'avois fait. Je ne doutois pas qu'une
portion de Virus venant par le nez, et par
le nez, étoit le plus vif, et qu'il ne
pénétra dans les voyes du Sang, le plus subtil.
Ce sentiment étoit celui d'habiles médecins, je
ne faisois que penser d'après eux. Je disois
qu'il étoit facile par accident de tromper
d'entendre ce qui se étoit à la place, et je présumois
qu'il étoit possible d'entretenir la suppuration,
si des chairs sont bien élevées, d'entre parler
du seul cas où l'opération peut se faire avec
quand au Virus qui a pénétré ou on n'a
son existence, ou si sans un traitement externe
que la suppuration de la partie ne seroit

Ne pouvant mes vives forces employer le
mercure dans M. de Sauvage a fait faire :
deux, dont M. Baudot a fait la composition
et qui passoit pour spécifique. Je lui luire
dans ce sentiment les autres, savoir au moins
jamais par un affe énergique. Je faisois faire
des frictions sur la partie mordue au tourant
l'ongle avec le diaphane. J'ay appris qu'il
pour l'été itavens qu'il avoit fait pour la
denomination de spécifique dans la lag
deux par foyes, etoit ce qui y avoit de
vieux. Je jetois facile a me persuader
je serois avoir guéri la rage declarée, mais
j'aimo mieux douter avec l'intention de m'en
tenir a mon traitement jus qu'à ce qu'il paroissoit
quelque chose de mieux.

Je vous salue de tout coeur


Votre très humble et
très obéissant serviteur
Nicolas Kerd.



VIENNE Monsieur

Monsieur Sabbaros
Medecin

A Serriere



ms 7547/9
A Paris le 9 aout 1774

La ville de Nîmes, Monsieur, en je crois trop rapprochée de celle de Montpellier, pour que le ministre se determine jamais a faire les fraies de l'establissement que vous proposez, je conviens qu'il seroit avantageux, qu'on ne peut trop multiplier les moyens de cultiver une science qui fait la base de la medecine. il paroît que votre etat est l'unique objet de vos occupations, on ne peut trop exciter et encourager votre zele, les occasions de le decomposer ne se presentent pas frequemment, et je ne puis vous promettre une place de ~~chopite~~ de medecin dans un hospital militaire, parce qu'il y en a peu et qu'il y a beaucoup de surnumeraire qui attendent et qui doivent estre placés a leur tour. j'ai l'honneur d'etre avec un très sincere et parfait attachement Monsieur votre très humble et très obeissant serviteur / *Flugard*

M^r Sabarot

à M^r de M^r Richard.
provisoirement des com^{is}
du Roy Inspecteur général
de l'hôpital de France -
le 20 Mars 1774.

66032

en reconnaissance
 en l'honneur de ce que
 son maître a eu
 de bien de son service
 en son absence d'entre
 d'entre 70

M. de Chumou

Professeur

Monsieur

Par le premier brevet de ma vie de Jureur de la Cour de Cassation qui a été
 expédié au mois de mars 1760. à M. de Chumou, il lui a été alloué 3000^l d'appointement
 dont il doit être payé à l'impôt du 1^{er} avril suivant.

Par le second brevet qui le charge de la Correspondance, il lui a encore été
 réglé 6000^l d'appointement dont il ne doit jouir qu'à l'ouverture de
 La Publication de la Paix

Ces éclaircissements, m'ont été donnés par Monsieur de Chumou, Jureur en et de Juges de la Cour
 quelque chose de fait sur cette lettre

Dans le traitement que M. le Maréchal
 De Bellisle m'a accordé en qualité de
 premier médecin des Armées du Roi, il y a
 compris 3000^l de gratification annuelle,
 indépendamment des 500^l par mois pour mes
 appointemens. j'ai reçu cette gratification
 pour l'année 1758, mais je ne l'ai pas reçu
 pour les années 1759 & 1760. qui forment
 une somme de 6000^l dont j'ai d'autant plus
 besoin que les pertes que j'ai faites cette
 année en chevaux & petits bagages, &
 La cherté des vivres & autres denrées

Dans ce pays-ci, m'ont forcé de dépenses
au delà de mes appointemens. M. Gayot
Intendant de l'armée reconnoît la justice de
ma demande et m'a conseillé de vous
Suppliee de lui adresser un ordre de l'effe
de payer mes gratifications sur le
denier provenant des contributions
dont il ne pourroit me payer sans un
nouvel ordre de votre part, Monseigneur,
malgré la lettre d'avis qu'il en avoit
reçu de M. le Maréchal de Bellisle
pour l'année 1758.

La Cour avoit bien prévu que je ne
pourrois par soutenir les dépenses qu'un
Chef dans une partie du service, est obligé
de faire à la guerre, sans ce secours:
Car si vous n'aviez pas la bonté de me
Le procurer j'aurois été obligé de faire
venir de l'argent de chez moi et vous
Ses trop juste pour me traiter moins
favorablement que mes prédécesseurs.

qui ont amassé du bien dans la
place que j'occupe par les gratifications
et les revenans-bons des fourages,
bois et volenciers et autres que
je n'ai jamais pu connoître qu'à la
quantité qui m'a été prescrite.

Je Crois avoir eu l'honneur de
vous instruire, Monseigneur, que
je n'ai jamais pris d'argent de
personne à l'Armée, Soit officier
ou autres Employez de la part du Roi à
l'Armée; je crois être obligé d'En user ainsi
non seulement parceque cela s'accorde
avec ma façon de penser, mais Encore
je la continue par reconnaissance &
Sensibilité aux graces du Roi que
vous avez eü la bonté d'en me procurer.

J'Espere, Monseigneur, que ces
Considérations, vous déterminerez
à donner vos ordres à M. Gayot
pour qu'il me fasse payer mes
Gratifications annuelles sur les
Contributions qui ont été levées
dans ce pays.

Je suis avec le plus profond respect.

Monseigneur

à Capelle
le 26 Mars 1761.

Vostre humble &
Très-obéissant Serviteur
Muyard

A. Canel le 9^e. 1761

MS 7547 / 11

M. de Chennun

M. de la Fayette

Monsieur.

M. Le Maréchal. de Broglie m'ayant envoyé de l'armée. à
Lescar pour suivre l'état de M. de Mardieu. Le Maréchal. à la
suite d'une fausse couche. dont elle est parfaitement rétablie,
j'ai fait de suite l'inspection des hôpitaux. qui sont établis
entre Comblet & Francfort exclusivement. J'ai été en ne peut
pas plus satisfait de la façon dont le service se fait
partout, et de la méthode heureuse. que l'on continue à
employer pour la guérison des malades, au point qu'il ne
nous vient pas plus de soldats dans nos hôpitaux, que
dans ceux de l'intérieur du royaume. dans les années les
plus heureuses. Je ne puis mieux faire. que de soutenir
cette partie du service qui est confiée. Sur le pied qu'elle
est établie, et j'y travaillerai sans relâche.
Aurevoir de mon inspection, j'ai vu. demandé à M.

Le Maréchal. la permission d'aller vaquer à des affaires
pressantes que j'ai à faire loüir par la mort de mon Beaufrère
qui a été tué au siège de Wolfenbutel. Mais M. le Maréchal
m'a fait tant d'instances pour que je ne quitte pas l'armée,
et j'ai été si sensible aux bontés et à la confiance que lui,
M. Souffers, et les principaux officiers meut encor témoignés
à cette occasion, que j'ai fait le sacrifice de mes intérêts au
de voir qui m'attache au service du Roi, et lui ai pu en de
restes tant que vous, Monseigneur, et M. le Maréchal
le jugerés à propos.

M^{re} De Rochembau maréchal de camp vient de Muger
une fièvre putride dont j'ai guéri heureusement.

M^{re} A. Pelle tier lieutenant général des armées du Roi,
commandant l'artillerie, a eu une attaque d'apoplexie
dont il est guéri aussi sans aucune des impressions que
laine a été communément cette cruelle maladie. Il est
vrai que la paralysie n'a fait que marquer sur tout le
côté droit, au point que c'étoit plutôt l'insensibilité, ou
engourdissement du bras et de la jambe, que paralysie,
Mais l'affection se trouve être complète. Le général
n'est retardé que par l'effet des Vesicatoires que j'ai

été ^{obligé} de lui faire appliquer aux jambes, et je compte qu'il
fera en état de partir pour la France du 18 au 20 de ce
Mois.

Je suis avec le plus profond respect,

Monsieur,

Votre très humble et
très obéissant serviteur.

Richard

A Langon le 30 xbre
1766

Monsieur

Le premier motif de ma Lettre est pour vous
assurer au renouvellement de cette année, de
tout ce qu'un Coeur devoie pour vous du
moment que j'ay eu l'honneur de vous voir
peut suggerer.

Le second motif est pour vous informer
que le nommé metayer occupé a vos terres
du chateau, est venu le 20 de ce mois me
prier de luy avancer six Livres en votre nom:
je n'aurois eu garde de luy rien Refuser
m'ayant protesté que vous deviez arriver le
dimanche avant les fetes, et notamment
La troisieme feste il me dit quil attendoit
vos ordres avec de l'argent: cependant
j'ay appris aujourd'hui que vous aviez ordonné
La cessation des travaux, et que cet homme
n'étoit plus a Langon. il me fit l'incor
pressentir quil avoit des ouvriers de St
Maiaire et que c'étoit pour les Congedier

qui vous attendoit, et qui me demandoit
Six Livres. je me en toute ame
reprocher, si je ne suis supplée par un si
petit objet a votre absence, et au
Contentement de ce misérable.

Vous vous apperçevrés, Monsieur, que
La bonne foy avec laquelle j'ay agi
doit me disculper d'imprudene;
je suis Incore persuadé que vous voudrés
Bien m'en Croire sur ma parole, et ne
pas me priver d'un mot de votre
Reponse: si vous jugés a propos de me
faire remettre cette petite somme, vous
me ferés plaisir: je suis avec toute La
Consideration que vous merités

Monsieur Votre humble
et tres obisant serviteur

De RIVERT
Docteur In med.

De RIVERT



Extrait baptistaire tiré des Registres de baptême de la paroisse de St. nicolas
de la ville de Nérac, au diocèse de Condom. Ms 7547/13

Le noble Joseph ~~imbert~~ marié de mazellieres seigneur de douazan, fils de messire benjamin de
Mazellieres seigneur de douazan, et de dame jeanne de pederciaux du bournac, né le treizième
jour de juin mil sept cent cinquante quatre, a été baptisé le seize du même mois, parrain
messire Joseph imbert, ~~marié~~ du roi, conseiller du roy lieutenant criminel d'albret, marvaine
demoiselle mariée de galard de Balarin, représentée par d'elle, jeanne de mazellieres,
douazan sœur du baptisé, le parrain ayant signé de le requis avec le père de l'enfant,
par moy l'apicrre vicairre de Nérac, ~~du roi~~ de mazellieres de douazan, ainsi signés a l'originat.
Je soussigné certifie atous ceux qui'il appartiendra que l'extrait baptistaire cy dessus, a été
tiré ~~de mot-à-mot~~ ~~afidèlement~~ des registres de baptême de la paroisse de St. nicolas de la
ville de Nérac, au diocèse de Condom, à Nérac le vingtième avril mil sept cent
soixante deux.

Maurice Puri de Nerve

Nous Jacques de Romas, conseiller du Roy lieutenant particulier affaires civiles
criminel au Sénéchal et siège présidial d'albret à Nérac, en l'absence des officiers qui nous
précèdent, CERTIFIONS que maître etbaurel, qui a expedie l'acte de baptême
cy dessus, est curé de la présente ville, et qui a sa signature cy dessus, foy peut et doit être
ajoutée tant en jugement que hors iceluy. en temoignage de quoy nous avons signé et
délivré les présentes à Nérac le vingt-unième d'avril mil sept cent soixante deux.
Romas ~~hu~~ partie affaires civil & crim.

Mr. S. Maguire

No. 222-

[Faint, mostly illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

63928

M. le Duc d'Orléans

12. 9^{me} 1773. N^o 7547/465700

(que nous regardons de la voir posséder qu'immutant)
M. de Voltaire, qui a passé ~~à Londres~~ à ~~Paris~~ ^{Paris} chargé
de vous remettre la présente qui y ~~est~~ ^{est} la plus que j'en ai proposée
que diverses circonstances m'ont empêché de vous l'envoyer.

la personne qui s'étoit chargée de me remettre les trois ~~ouvrages~~
de vos ~~livres~~ ^{livres}, dont vous ~~avez~~ ^{avez} bien voulu faire présent, les a portés
en Hollande d'où elle comptoit venir en France, mais à son
voyage n'ayant point eu lieu elle est restée en Angleterre avec
les livres, de sorte qu'ils ne me sont point encore parvenus; on me
fait ~~espérer~~ ^{espérer} que j'y aurai dans peu ~~reçu~~ ^{reçu}
~~mes~~ ^{mes} livres remis en France; j'attends de jour en jour
à l'habile ~~particulier~~

~~Je compte me procurer l'ouvrage de l'homme de la correspondance~~
que vous me proposez ~~par le moyen de M. de Voltaire~~ ^{par le moyen de M. de Voltaire}
~~car il est trop honorable & trop~~
avantageux pour moi, pour que j'en n'empresse pas de
l'accepter en conséquence je suis vous expédier incessamment
une Caiffe qui contient ce qui suit.

- 1^o 25 Exemplaires brochés in 8^o de ma en argent de France
Cristallographie à 8^l levot. font — 200^l
 - 2^o 2 Exempt.^{es} ~~indivisibles~~ ^{indivisibles} sur format in 4^o
du même ouvrage. à 24^l levot. br. — 48.
 - 3^o 25 Expt.^{es} de *Madagascar* de
Pieris aux in 8^o brochés à 6^l levot. — 150.
 - 4^o 12 Exempt.^{es} du *Catégorie de ferret*, avec
deux propositions à 4^l levot. in 8^o br. — 48.
 - 5^o 6 Exempt.^{es} de la *minéralogie*
doctrinale de M. Lavoisier à 4^l 10^s levot.
in 8^o broché. — 27.
 - 6^o 6 J^o de *Mémoires de Chimie*
du même à 4^l 10^s levot. in 8^o br. — 27.
 - 7^o 6 J^o de *L'Examen Chimique* de
même à 3^l levot. in 8^o broché. — 18.
- ce qui forme tout 82 vol. évalués — 512^l argt. de France

Je compte faire passer cette Caiffe dans la semaine prochaine
et je vous en donnerai avis de jour de jour et j'ai mis alors
l'homme de vous en prévenir par une nouvelle lettre de vis.
et quand vous aurez reçu cette Caiffe, voici ceux de
vos ouvrages que j'ai prié de m'envoyer en retour
jusqu'à la Chancelerie de la Couronne susdite.

- Je vous prie:
- 1^o l'histoire naturelle. 2 Exemplaires.
 - 2^o l'histoire d'Angleterre. 3 Exempt.^{es}
 - 3^o l'histoire de la Corse. 2 Exempt.^{es}
 - 4^o l'Idée ou l'Essai. 1 J^o
 - 5^o l'Examen de l'usage. 1 J^o
 - 6^o le discours de l'usage. 1 J^o
 - 7^o les lettres de l'usage. 1 J^o

MS 7547/15

63900

Je Reconnois que Monsieur Gallien
m'a adjugé dans les cinq dernières vacations
de la Vente du Cabinet d'Histoire Naturelle
de M. de Beort, divers articles montant à la
somme de Neuf cent trente quatre livres, huit
Sols; à Paris ce 13 may 1776.

De Rome De Lisle

Payé le 28 9^{bre} 846^{te} partant j'avois 88^{te} 8.

reçu les 88 4 8 pour solde de tout compte payés
le 14 jan^{vier} 1777

934 8 Gallien
846
88 4 8

Leu Guis

~~100~~
108. Livry.
~~120~~ Danij.
~~120~~ michel
~~180~~ bechuel

586. 8.
~~24~~ penn.
~~18~~ bl.
~~12~~ Amy.
~~6~~ fust

646. 8.
~~12~~ montes.

658. 8.

Billet au N. v. d. d. de 10 Louis.

Les Cristaux du Balzou que m'a envoyez M. Vicy Japis
 m'ont servi de tête observés au Microscopie de
 Delleband, ainsi que ceux qui sont en groupe
 sur la pierre en un tube de verre de cinq ou six lignes.

Les Cristallisations du sel d'urine en quarrés oblongs
 et les losanges de la pierre qui se forment dans la
 vessie sont représentés dans une thèse de M.
 Fichy qui a pour titre: de Arventis in losio
 apparentibus Praeputio. mais je n'ai point
 vu cette thèse. De l'homme de l'île

Mr. de Rome
De l'isle
Crytallographie
Defunt.

~~Natrum dodicaëdruum.~~
cf. quoy ~~Abbr. Mometi~~
~~ad Hassel. p. 19.~~
~~Natrum. Bi. Romanam dedi.~~

~~Natrum dodicaëdruum~~
~~cum lineis feruis nigris.~~

cf. censura ~~Beckmann.~~
N. p. 135.

~~Natrum glaciale, L.~~
~~diorsum ab hor.~~

~~Sal mem. culinare separatam~~
~~a Nitro.~~

~~Arsenicum nudum cry-~~
~~stallinum octicaëdruum.~~
~~quod nisi.~~
~~Voy. & Beckman. p. 139. meminit. &~~
~~Born. in Epist.~~

~~ferrum mem. lamellis~~
~~heptagonis.~~

~~ferrum triquetrum~~
~~schmalcaaldruum~~

~~Belzinger's Hornförmige~~
~~Ärde. Düß.~~

p. 316. ~~max Nisichel~~
~~etoile.~~

~~Haltram Pyodon.~~

~~Mine d'argent gorse crytalline~~
~~est appellee Glaschoepflin~~
~~a Ste. Marie.~~

p. 327. ~~mon antimoine~~
~~etoile.~~

~~Aurum crytallinum. Born. c~~
~~ex Indis lamellae rhombicae resio ubi~~
~~paucum. vifa. in Schwaib.~~

J. B. Romé de L'Isle - Naturalist Mineralogist

✓ *Quartzum* Cubicum.

✓ *Quartzum* ~~betaëdruht~~ 1770
aluminiforme.

✓ *Mica* ~~circis~~ cubica.

✓ *Diamants* de *Marmaros*.
v. *Boras* *Orisa* p. 163.

✓ *CrySTALLI* *salis* *marini* *Cubica*

laves.
gradate.

✓ *Auripigum* *crystalliatum*
crystalli *polyèdri*.
ibid. p. 196.

✓ *Salis* *amoniaci* *magna* *crystalli*. *Gravekoff*.

✓ *Mine* de *cuivre* *crystalline*
à *Criffau* *decaèdres*, &
plans *tetraèdres*.
ibid. p. 197.

✓ n. 179. *Diamants* de *hongrie*
viennent de *Marmaros*.

✓ *Mine* de *Zinc* *transparente*
argentifère.
Horablende est *argilla*.

✓ *Plumbum* *album* de *Gerolzeck*.

— — de *Fribourg*.

✓ *Antimonium* *stellatum*.

✓ *Spathum* *fusibile* *crystallum*.
diversum *ut* *dicitur* *a* *specie* *sta*
p. 158.

✓ *Spathum* *calcareum* (*quartziforme*)
ex *Grandfontaine*.

✓ *Spathum* *festuculatum* ex *Pacher-*
Hollu.

Rome.

à Paris le 15 cybre 1748

MS 7547/18

Le petit lait ne s'ay a quéri qu'à demi
puis que le tourment n'est pas entièrement
cessé, vous avez par conséquent mal
fait de quitter l'usage de ce remède. Les
douleurs, des reins, quelque légères, an-
noncent toujours un certain degré de
tension qu'il faut combattre jusqu'à l'entière
destruction, ainsi je ne trouve point
d'exécuse, fallut-il continuer ce remède
jusqu'à la mort, et c'est là le moyen de
le renvoyer bien loin.

Je suis avec un très tendre attachement
Monsieur

Vostre très humble et
très obéissant serviteur

Domengès
Censeur du Roi

CHARLES
Monsieur
Monsieur Berthe pour
du temple
à Paris

26 15 / 2
26 15

63453

Pour le Roy
 Nous soussigné Docteur Agrégé au Collège Royal de Médecine de
 Rouen Certifieur que Monsieur Desbrie officier au Regt. D'artillerie
 infanterie après une fièvre quotidienne qui a duré plusieurs jours
 a essayé un catharisme sur la poitrine qui n'est pas encore dissipé et
 qui exige beaucoup de ménagement de sa part à cause de la faiblesse de son
 tempérament qui l'expose continuellement à toutes sortes d'accidents
 pourquoy nous estimons qu'il est raisonnable de prescrire que M. Desbrie ne
 peut s'exposer pendant l'hiver à faire une longue route sans s'arrêter
 afin de faire une lecture en chemin en soy de quoy nous luy avons
 délivré le present à Rouen le vingt huit Janvier 1780

Roielle

6
Rauëlli

MS 7547/20

Charleville 10 Brumaire an 8.

Citoyen ami

vous devez me taxer de beaucoup de négligence pour avoir été si
longtemps à vous écrire, mais la maladie longue et pénible qui a atteint
mon épouse deux jours après son arrivée ne m'a pas donné un moment
de repos jour et nuit, sous cette occupation de lui donner mes soins, ce n'est
qu'avec toute cette attention que j'ai pu parvenir à la soulager et
enfin au 27 jours à la guérir complètement, vous avez remarqué
que lorsque vous lui prodiguez les soins de l'amitié et de l'hospitalité
elle avoit un air languissant, défaillant, prélude ordinaire des
maladies graves et bien aussitôt arrivée au terme de son voyage au
bat de ses desirs j'ai failli la perdre une complication affreuse de
différentes infirmités accumulées depuis longtemps, ont fait un dernier
effort, en vérité il falloit un bonaparte pour repousser tous les ennemis
de son existence, je vous fais part mes bons amis que j'ai obtenu ce
rare avantage, et j'ai combattu et détruit tous les ennemis qui
affligoient et le moral et le physique et enfin pour le 31 jour
elle est dégagée d'une fièvre bilieuse, inflammation de bas ventre &c. &c.
dont un seul suffisoit pour entraîner la destruction.
veuillez faire part de ma joie et de la satisfaction à madame Guilbert et à
celui qui lui ont témoigné tant d'amitié ainsi que vous tous dont elle ne
cessa de me rappeler les attentions, et les amitiés.

Et nous avons lu à notre société d'agriculture votre lettre obligeante et le secrétaire doit vous écrire à ce sujet et nous i en tirons peut-être
voudrais bien recevoir un de nos diplômes. Jusqu'à nos travaux
sont faibles, on n'a pas encore adopté de méthode de travail, on a un peu
de prétention, cela nuit au progrès il faut du temps.

antier on se ramène un peu pour notre jardin de botanique et on se
propose un cours pour cette année ainsi soit il, car il est tenu.

Le ministre de l'intérieur a enfin décidé qu'il y avait un laboratoire
à ordonner à 45000. à cet effet va-t-il à Paris quand nous les aurons.
Je ne perd toujours pas d'avis la place dont on a parlé vous a parlé
Geoffroy saviez-vous il ou non peut-être la place vous si je parvenais
à cette place par internet cela me donnerait le temps d'en attendre
une autre, ou si vous croyez que cela ne se puisse pas, faites moi le
plaisir de me répondre et m'indiquer la nature des difficultés etc.

Je vous adresse et joint quelques réflexions sur mon mémoire lu à votre
société d'agriculture et en ce qui est dans la décade, quoique le mémoire soit
approuvé par plusieurs sociétés j'ai pensé que l'auteur avait omis l'essentiel
de son mémoire ou moi-même à en juger par ce qui est dans la décade.

veiller à ce qu'on ne lise mes réflexions, très générales sur cette matière et
si vous les croisez dignes d'être lues ou à l'institut, ailleurs, ou en France dans
la décade, priez le Citoyen Toussain de vouloir me corriger, car depuis
que j'ai parlé un langage étranger j'ai fait bien des fautes.

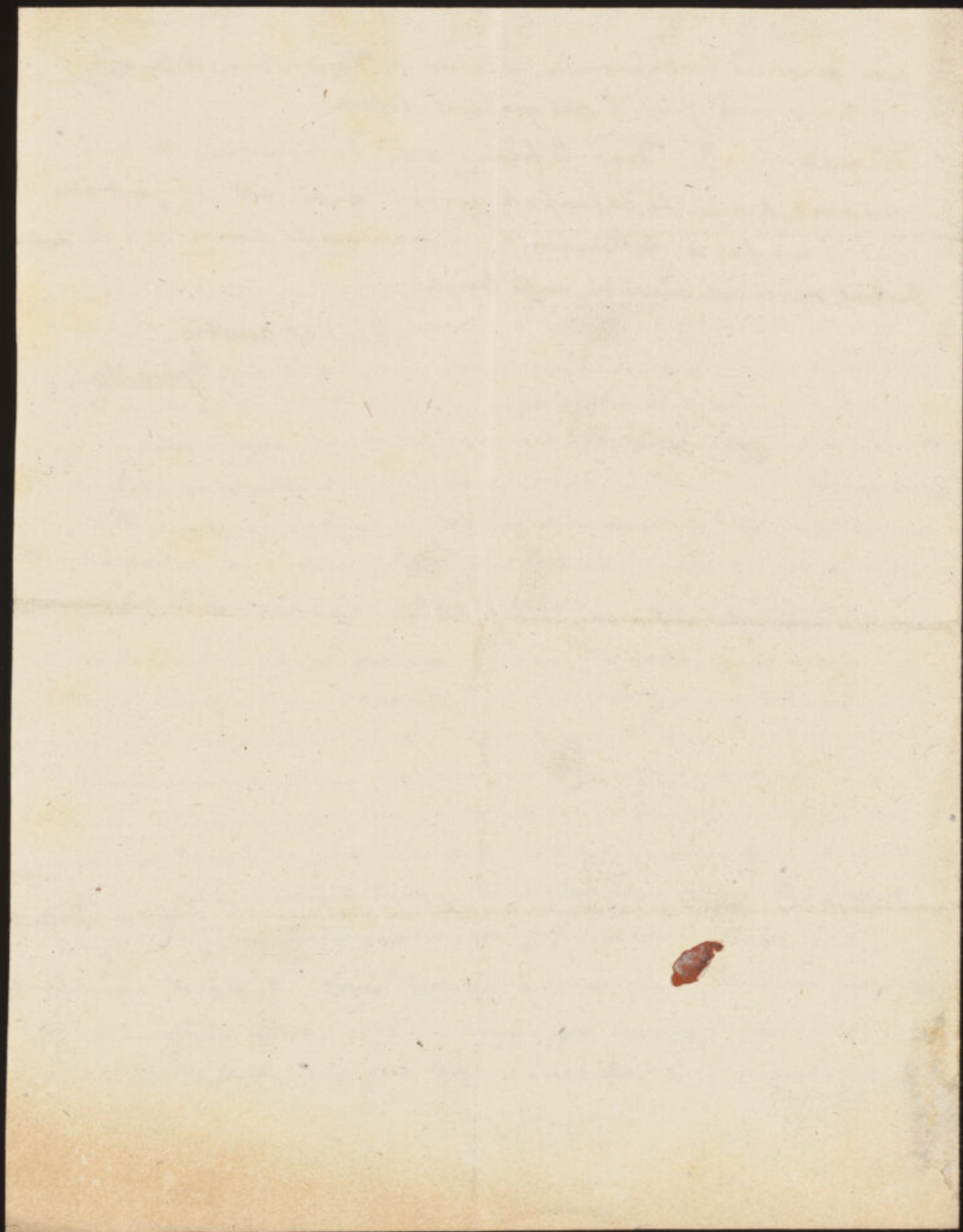
Je me rappelle, le Citoyen Morace, nous en conte, comme j'ai raconté
à Phi la delphin que c'était un bavard qui ignore ce qu'il écrit, j'ai fait
bien aise de faire voir que le gouvernement ferait induit en erreur.

mes pensées sont générales, chacun les trouvera à son aise
vous seul pouvez juger si j'en ai quelques notions.

De grâce pressez donc le frère Jack de s'occuper de moi
vous avez moins de dépenses à présent qu'en été et peut-être
peut-il me faire cette remise, car en vérité j'en ai bien besoin.
surtout après une maladie aussi longue.

salut et amitié.

Boielle



67129

almon 11 nivose au 4 Delurep. MS 7547/21

11/1/1796

citoyen

ait avec la confiance que m'inspirent vos offres obligantes que
 je profite de vos bonnes dispositions à notre égard, et je crains bien
 que mon malheureux enfant ne soit pour longtemps obligé de
~~profiter~~ Reclamer le secours de vos lumières et de vos connaissances
 la convulsion la prise le huit de la mois à dix heures du matin
 cependant elle a suivi le régime que vous lui aviez prescrit avec
 une exactitude qui tient du scrupule. pendant deux jours
 auparavant elle n'avoit pas sa gaieté ordinaire, son appétit étoit
 également diminué, la veille elle se plaignoit du mal des dents,
 (elle en a deux grosses gâtées) la nuit qui précéda le jour de la
 convulsion elle avoit été agitée remuante beaucoup les bras et les
 jambes, elle déjeuna cependant le matin vers les neuf heures
 et une heure après elle sentit un froid dans la bouche qui
 l'avertit que la convulsion alloit la prendre, elle se mit à
 pleurer, on la coucha sur un lit et quelques minutes après
 on vit qu'elle éprouvoit des contractions dans la bouche et
 une suite de mouvements convulsifs dans la mâchoire et
 dans les lèvres saccadés; cependant elle fut un peu plus

tranquille pendant quelques instants, mais ses agitations recommencèrent avec leur même degré de force, beaucoup de salive claire lui sortoit de la bouche. Elle étoit pendant plus d'un quart d'heure les yeux fort bous & le regard après après. il paroit même que jusqu'à ce instant elle ne perdit pas connaissance car elle nous a dit elle parfaitement ce qu'elle avoit vu de l'intérieur pendant ce temps. mais ensuite il lui prit un mouvement dans le col. La main de son bras droit s'agitait, son estomac se gonfloit ou retendoit par les groüillemens qui se faisoient dans sa gorge & dans son estomac qu'elle y éprouvoit de grands embarras, ses yeux furent alors obscurcis & agités son teint devint pâle & noir le surtout des lèvres, jettant toujours beaucoup de salive claire mais en forme de gouttes. alors elle voulut se lever & de leva plusieurs fois sur son séant puis elle retomba sur sa tête mais sur le ventre & agitait avec force les jambes, les contractions dans la bouche la reprit une seconde fois ensuite la bouche se ferma au point qu'on en eut beaucoup de peine à pénétrer entre les dents une cuiller d'argent. elle resta dans cet état pendant un bon quart d'heure, ne salivait plus mais beaucoup oppressée dans la poitrine & l'estomac, un

apouppissement commença à se faire remarquer, son teint étoit pas encore revenu ni la couleur vermeille des lèvres. mais cet apouppissement étoit augmenté le calme revint peu à peu & se manifesta sur son visage, elle fut ainsi restée dormant pendant une heure, & n'étant voulue lever la fièvre la contraction de se recoucher, elle n'est redormie pendant deux ou trois heures & elle éprouva à son réveil un mal de tête qui s'est dissipé & elle a repris sur le soir son air enjoué ordinaire, elle n'avoit même plus que de coutume. j'ai l'honneur de vous observer que sa mère lui avoit fait prendre une cuillerie d'huile de longue vie aussitôt qu'elle sentit le froid dans la bouche qui l'avertissoit de la convulsion. je vous prie également de vous rappeler ~~qu'elle~~ que pendant son séjour à Paris elle avoit eu ^{une} rougeur sur le vil qui gêna la liberté du visage. qu'elle en a eu également pendant son voyage & que nous croyons que ce fut un simple le. depuis ce temps nous n'avons rien remarqué d'extra-ordinaire en elle & n'est toujours après bien portée. La dernière convulsion qu'elle avoit eu lui arriva le 21 août &

huit heures du matin, et elle en avoit été une Le 7 Juin.
 Cependant je vous observe que pendant notre séjour à
 Paris elle en avoit eu une petite attaque, mais le lendemain,
 elle éprouva seulement son froid dans la bouche
 et après un soupire ou deux de quelques minutes elle se
 leva et fut gaie comme auparavant. je vous
 observe encore que pendant la dernière convulsion son
 pouls étoit peu dérangé et qu'il étoit presque pas
 convulsif. Cette dernière convulsion a duré plus d'une
 grande demi heure et peut-être trois quarts. elle a été
 plus longue que les autres, mais moins vive, ~~longue~~ et
 moins agitée. Cependant elle ^{en} a été plus affaiblie
 que les autres. je vous ai présenté ces détails
 parce que je les crois nécessaires pour vous justifier
 parfaitement de l'état de cet enfant, j'ai suivi les
 accès et les progrès de la convulsion avec le plus
 d'attention qu'il m'a été possible ayant été dessein
 de vous en faire pare avec autant d'exactitude qu'il
 me seroit possible. nous en avons parlé à notre médecin
 ordinaire qui a toujours été d'accord avec vous sur l'état
 de cet enfant et qui approuve beaucoup le régime que vous
 lui avez prescrit. il ne croit pas que le puerile être de l'épilepsie
~~appelé ainsi, comme~~ ^{seroit possible} ~~il en~~ ^{de} d'après les observations que nous lui avons

Je suis persuadé que vous en serez satisfait et que vous en serez content.

Dernière

Requet au 2 floral au 7.

Sirey

22/4/1798

Citoyen,

J'ai vu hier votre lettre du 30 Gna, par laquelle vous m'avez
 que votre étonnante maladie vient d'éprouver quelques uns des
 symptômes sporadiques, pour lesquels j'avais conseillé divers moyens
 qui l'ont garanti pendant 21 Mois. Le succès de ces remèdes est
 d'un motif suffisant pour y recourir encore. Mais ma pratique
 m'ayant fourni depuis deux mois plusieurs exemples d'affections de ce
 genre dont la cause étoit un épaississement de la bile, tel que plusieurs
 Malades ont été soulagés qu'après avoir vu des matières extrêmement
 jaunes & même des Concretions bilieuses, la prudence demandoit
 que l'on débât^{par} l'usage de quelques délayants cathartiques, avant de proposer
 aux Vermifuges & aux autres sporadiques, qui forment la base des
 traitements. Voici donc les moyens que je propose :

Pendant trois Jours la malade devra chaque Jour une demi
 pint de petit Lait Clarifié à vapeur de deux Verres dans la matinée
 & deux autres dans l'après midi.

avec les fleurs de Soufre elle pourra en faire un remède préparé avec
les feuilles de marais & de Nicotie & une sudore Cellulaire d'hygie
d'huile par chaque remède.

Le quatrième jour elle recommencera l'usage de la tisane purgative
& Veruifage suivante dont elle prendra une ou deux fois la matinée
à jeun. Une heure et demie après elle prendra une tasse de
thé de bon de bon & une sudore au bout d'une heure. Etant
de l'usage de tout pris à ses heures de malin, la malade peut être
les six heures, si elle doit profiter par la suite manger un peu
de painale légère le point trop épais, de six à une heure les restes
ou peu par son jetil & le tout tout au moins qu'il y a.

Le lendemain on recommencera de la même manière & cela
pendant quatre jours, à moins que les évacuations n'aient cessé
le nombre de 7 ou 8 dans les 24 heures. Dans le cas on laisserait
un jour de repos entre deux jours de purgation.

Il sera bon pendant l'usage de cette tisane d'employer
l'Épithème que j'ai mis en tête & qui ne peut que lui être
l'effet.

Extrait purgatif et Veruifage.

Prenez Sulfure rouge	6 grains
Sel de Glauber	deux onces
Crème de tartre	1 once
Méchacraon tuberculeux	1 gros et demi
Oris	2 grains
fleur de stibium	2 grains

Prenez Le sel de soufre blanc ^{quatre onces} & le sel de tartre blanc ^{deux onces}
à jeun à jeun toute la nuit, & le lendemain matin en
le prenant légèrement. *Extrait* la nuit avec des yeux de
pêche & portez le quatre fois.

Il sera utile de remarquer que le sel de soufre blanc est de la
première partie du traitement avant de proposer aux malades qui
doivent y succéder. Souvent on le donne avec des nouvelles que j'employais
avec un véritable succès. Souvent le malade & le malade de son
premier, après à la troisième. Souvent, l'usage de ces selles
devient de de son véritable succès.

Votre Bienheureux
L. D. S. Proust
méd.

me qu'on Expedier aujourd'hui a M le Rebours
une ordree de gratification de
de 300 au Sr Broustau

bon

*employez cette somme
sur le tout
on teigneur*

Luy faire donner 300^l pour
partir promptement

Jay receu ce matin l'ordre, dont votre Grandeur m'a
honore, d'aller dans la generalite d'Alencon; je devois
parti par le champs si j'avois eu de l'argent pour faire
le voiage; mais je suis alle chez Monsieur le Rebours
a qui votre Grandeur a renvoye mon placet, pour quatre
mois de sejour dans la generalite d'Orleans; et il n'a point
encore ete arrete; je supplie tres humblement votre
grandeur, de me faire expedier une ordonnance tant
pour Deux cent soixante livres que j'ay avancee que
pour la gratification quelle voudra bien m'accorder

J'ay travaillé avec assiduité et succès dans des maladies
aussi dangereuses que nombreuses: je n'ay receu ny argent
ny present de personne, suivant les ordres que votre grandeur
m'en avoit donné, et je ne demande qu'à me sacrifier
pour le service de la majesté, et pour procurer à
Votre Grandeur, l'attachement, et le profond respect
avec lesquels j'ay l'honneur d'être

Monseigneur de votre Grandeur
a Paris le 30^e 7^{bre} 1710

Le très humble et
très obéissant serviteur
Roussau medecin

Roussau
medecin

Roussau

Medecin qui a eu l'honneur
de représenter l'Académie
de la Rochelle

Attendant un mariage qui
regardera

l'union de la

67389

Vienne le 1 septembre 1716

MS 7547/24 112

Le Marquis
De Villelle
Ambassadeur
de Parme

Je n'aurois eu garde de manquer Monsieur de
vous informer de la bataille de Peterwaradin
par le Courier de Mr l'Ambassadeur si j'aurois pu alors
vous mander des nouvelles de plusieurs gros succès.
J'ai eu l'honneur de vous écrire depuis ce temps la ce
que l'on en a su. Et l'en est tiré d'une manière très
glorieuse pour lui et ses Jours. J'ai eu entre autres
à deux lieues continuellement près qui ne l'empêcha
empêché de monter à cheval dès le lendemain.
Il est présentement devant Temeswar ou l'Armée en
arrivée le 26 après une marche de quatre jours
dans un Païs si affreux que l'eau s'y en vendit jusqu'à
dix sols la pinte. On me mande du 27 qu'il se porte
bien malgré le mauvais air du Païs, que ce jour la

on devoit prendre pour autour de Temesvar, et braver
le suivre aux lignes de circumvolation en attendant
le gros de l'artillerie après quoi on ouvrirait la tranchée.
Il y a cent à dix mille hommes dans la place qui est
très forte et toute entourée de marais, ce qui que
sans un rempart il est impossible de demeurer devant.
C'est pourquoi est le plus important que l'Empereur
puisse faire en Hongrie dont elle est le chef de
la perfidie. Elle ouvre la Transilvanie, ouvre les
Vallées qui aboutissent au Danube au dessous de Belgrade
et donne moyen de prendre des quartiers d'hiver et
particulièrement de faire de là et d'en faire le siège avant
que l'ennemi puisse entrer en Campagne. Mais
l'entreprise est hardie et difficile et elle a déjà été manquée
deux fois par les armes vicieuses de l'Empereur Leopold.
Les Turcs la défendent mieux que jamais de murailles, qu'on

Campagne. Et ne sont pas si invalides qu'on croit. On les
étrangle quand ils capitulent, et on les tue quand ils
se refusent à prendre d'apanche. C'est le parti qu'ils prennent
toujours. Il y a que quelques jours que le Roi a été
heureux pour en voir la fin d'une maladie et sans blessure
et il pourra se lever d'avoir une belle et victorieuse
Campagne. Selon aujourd'hui on se promet de lui
lui faire part de tout ce que vous me mandez d'obliger
pour lui. La bleppure va de mieux en mieux et il
compte encore d'être après son sixième jour aller
chercher son route à Temesvar. Il n'a rien de la main
et l'on croit qu'il sera un peu mieux après qu'il n'a
jamais été de si bonne humeur. M^r l'Ambassadeur
a eu l'inconvénient de quatre ou cinq jours de sa palpitation,
mais il n'est pas parfaitement guéri. Je lui envoie tout ce
qui me vient de votre amitié l'espère pour lui

et personne ne peut vous dire mieux que moi à quel
 point il en est revenu parant. Comme il se peut faire
 que nos François ne soient pas plus réguliers à écrire
 à Paris qu'à Vienne, madame. D'ailleurs ne craignez
 rien par suite d'apprendre ici que m. son fils est
 en bonne santé et que les fatigues l'ont guéri d'une
 horrible fluxion qu'il avoit sur les yeux. Je suis
 toujours à tout moment dans l'attente d'une action
 entre la flotte de Venitiens et celle de Turcs. C'est en
 son propre et le General Schuylenbourg a été obligé
 d'abandonner les hauteurs d'Abraham et de Sauer
 qu'il avoit fortifiées tout l'hiver, sans de monde pour
 les garder. Le Comte de M. l'Amb. m'a appris que vous sachiez
 en soit bonne. C'est la meilleure nouvelle qu'il m'ait donnée de
 Paris personne au monde ne s'y intéresse plus que je fais et m'en souviens
 avec plus d'attachement de respect et de reconnaissance madame
 Je vous prie d'être très obéissant serviteur

Rousseau (Jean-Baptiste), le célèbre écrivain, né à Paris en 1670, m. à Bruxelles en 1741 — L. a. s. à la marquise de Villette; Vienne, 1^{er} septembre 1716: 4 p. pl. in-4. 800 »

Très belle et importante lettre historique écrite de Vienne où il était avec le comte du Luc qui représentait la France comme ambassadeur à Vienne, et où il rend compte de la campagne de Hongrie et de la bataille de Peterwardin (sur laquelle il a composé une de ses plus belles odes).

« Je n'aurai garde de manquer à vous informer de la bataille de Peterwardin par le courrier de M. l'Ambassadeur. Si j'avais pu alors vous mander des nouvelles de M. votre fils, J'ai eu l'honneur de vous écrire depuis ce temps là ce que j'en ai sceu il s'en est tiré d'une manière très glorieuse pour lui et très satisfaisante pour vous à deux légères contusions près qui ne l'ont pas empêché de monter à cheval dès le lendemain. Il est présentement devant Temesvar on l'armée est arrivée le 26 après une marche de quatre jours dans un pays si affreux que l'eau s'y est vendue jusqu'à dix sols la pinte. On me mande du 27 qu'il se porte bien malgré le mauvais air du pays, que ce jour là on devait prendre poste autour de Temesvar, et travailler les suivants aux lignes de circonvallation en attendant la grosse artillerie après quoi on ouvrirait la tranchée. Il ya 9 à 10 000 hommes dans la place qui est très forte et toute entourée de marais, en sorte que sans un temps sec il est impossible de demeurer devant cette conquête la plus importante que l'Empereur puisse faire en Hongrie dont elle achève de chasser les infidèles. Elle assure la Transylvanie, ouvre la Valachie, assure le Danube au dessous de Belgrade et donne moiens de prendre des quartiers d'hiver à portée de cette dernière ville, d'en faire le siège avant que l'ennemi puisse mettre en campagne. Mais l'entreprise est hardie et difficile et elle a déjà été manquée deux fois par les armées victorieuses de l'Empereur Léopold. Les Turcs se défendent mieux derrière des murailles qu'en campagne. Ils ne sont pas si civilisés que nous. On les étrangle quand ils capitulent, et on les tue quand ils se laissent prendre d'assaut. C'est le parti qu'ils prennent toujours. J'espère que M. votre fils sera assez heureux pour en voir la fin sans maladie, sans blessure et il pourra se vanter d'avoir vu une belle et instructive campagne. J'écris aujourd'hui à M. de Bonneval et je lui fais part de tout ce que vous me mandez d'obligeance pour lui. Sa blessure va de mieux en mieux et il compte encore d'être assez ten sur pied pour aller chercher son reste à Temesvar. Il m'a écrit de sa main et tous ceux qui l'ont vu m'ont assuré qu'il n'avait jamais esté de si bonne humeur. M. l'Ambassadeur incommodé quatre ou cinq jours de palpitations mais il en est parfaitement guéri. Je scais de lui, avec quelle vivacité votre amitié s'intéresse pour lui et personne ne peut vous dire mieux que moi à quel point il en est reconnaissant. Comme il se peut faire que nos Français ne soient pas plus réguliers à écrire à Paris qu'à Vienne, Mme Des Alleurs ne sera peut-être pas fâchée d'apprendre ici que

M. son fils est en bonne santé et que les fatigues l'ont guéri d'une horrible fluxion qu'il avait sur les yeux. Nous sommes à tout moment dans l'attente d'une action entre la flotte des Vénitiens et celle des Turcs. Corfou est très pressé et le général Schuylenbourg a esté obligé d'abandonner les hauteurs d'Abraham et de Saint-Sauveur qu'il avait fortifiées tout l'hiver faute de monde pour les garder. »

VIAGERE.

EN présence des Notaires, à Paris, soussignés, *M. Jean Armand Roussin de Montaboury* docteur en médecine de la faculté de Paris, Retenu sous
N^o 3915
1684.
1784.
N^o 7547/35
N^o 5. Louis J. V. S^o Louis de France né le quinze juin mil sept cent quatre huit et certifié vivant par lui-même.

Reconnoi avoir reçu de M.
la somme de *Cent quatre vingt livres*
pour l'acquit *nuis mois* mil sept cent quatre-vingt quatre
à cause de *trois cents cinquante livres*
dont aux termes de l'Arrêt du Conseil, du 15 Juin 1771, il est fait fonds dans
l'Etat du Roi, pour les neuf Dixiemes, de

de Rente viagere, assignée sur les Revenus du Roi, & constituée le *vingt*
deuxième mil sept cent quatre vingt deux dont quittance.
Fait & passé à Paris, es Etudes, le *Septième* mil sept cent
quatre-vingt quatre & a signé.

Roussin de Montaboury

Duon

Duon

M. Armand



67384

8140

Roustagnenc

chirurgien principal à l'Hôp^{al} de la Charité. 1772
professeur à la fac. de méd. ?

Monsieur très cher cousin
Repondalors
mars 1772

Monsieur le comte du lac vient de m'envoyer
chercher pour m'apprendre que le procès au
conseil de sa com^{te}. Les av^{is} ont été jugés, et qu'elle
l'a gagné avec depens. L'arrêt ordonne la
resta^{bu}tion des sommes que la com^{te} a été
contrainte de payer, et elle est condamnée
aux depens.

il n'a rien été prononcé par rapport à vous
et Monsieur cousin, parce que votre requête n'a
traité qu'un criminel dont le dépensement des
finances (où cette affaire a été jugée) ne peut
pas prendre connaissance. Voilà donc la com^{te}
qui a enfin gagné son procès et vous qui ~~per~~

à Paris le 9^e mai 1772

Mon très cher cousin
 Respondants
 mas vjs

Monsieur le comte du Luc vient de m'envoyer
 chercher pour m'apprendre que le procès au
 conseil de sa comte de Les a été jugé, et qu'elle
 l'a gagné avec depens. L'arrêt ordonne la
 restitution des sommes que la comte a été
 contrainte de payer; elle et son mari condamnés
 aux depens.

il n'a rien été prononcé par rapport à vous
 et son cher cousin, parce que votre requête n'a
 traité qu'un criminel dont le département des
 finances (où cette affaire a été jugée) ne peut
 pas prendre connaissance. Voilà donc la comte
 qui a enfin gagné son procès et vous qui ~~perdez~~

au moyen de ce même jugement je vis à même
d'obtenir toute justice et satisfaction en ce qui
vous concerne personnellement.

M^r. le comte Du Luc a employé dans cette
affaire son crédit, et n'a épargné aucune
démarche; vous pouvez compter sur son amitié et
sa protection en toute occasion.

Je pense que le comte fera bien d'écrire
une lettre de remerciement à M^r. le comte Du
Luc, et vous de lui en écrire une à votre
particulier, vous devez les plus grandes obligations
à M^r. le comte, c'est lui-même qui a fait les
démarches les plus pressantes, vous ferez bien aussi
de leur écrire une lettre de remerciement,
c'est de cela lui et moi je suis sûr que j'ai
l'honneur de vous en dire la présente, je
suis fort pressé par le courrier dont j'en ai
profité; j'attends de vos lettres nouvelles par
le prochain, mais le jugement de vos affaires
suspendra encore mon voyage jusqu'à votre
premier avis, lorsque tout sera terminé
et que vous jugerez que je ne pourrais plus vous
être d'aucune utilité dans cette ville, je m'en irai
rien aller qui me déterminera pour partir, je
serais très heureux, si je puis vous conclure

les vrais sentiments qui m'attachent invariablement
à vous, je suis persuadé de toutes vos
reconnaissances, continuez moi vos bons soins,
je desirerai avec empressement de vous voir
et de vous embrasser, je souhaiterai que
l'absence vous soit encore plus favorable que
ce que je vous marque en peu de mots,
j'embrasse vos chers parents, dités bien des
choses de ma part aux miens, je regarderai
à la chose la plus et j'attendrai votre
réponse à celle-ci pour me déterminer à
partir, je vous écrirai plus au long
par le prochain courrier, j'ai l'honneur
d'être avec les sentiments de la plus parfaite
reconnaissance et du plus sincère attachement

Mon très cher cousin

Votre très humble
et très obéissant serviteur

Rivière

À Monsieur

Monsieur fedit aviate
en parlement; par Daquignan
aux arts en province

Rups

24. 13
10
—
31 3



Montaigne
à monsieur

Monsieur

Il y a quelques mois que je rencontrai M. Thiery, médecin de Paris, mon ami et mon compatriote, il me dit que vous desiriez connoître l'auteur de la Pharmacopée de Londres; comme je suis depuis plus de vingt ans lié avec cet écrivain, M. Thiery qui le connoit aussi beaucoup, me chargea de luy faire part de votre demande; il étoit alors à la campagne; malgré que je suis toujours en commerce de lettre avec luy, je crus devoir attendre son retour pour maquetter de la Commission que m'avoit donnée M. Thiery. L' auteur m'a donné la permission de vous dire Monsieur, qui il est, on vous priant néanmoins de ne pas le nommer dans vos ouvrages, parce qu'il veut garder l'anonyme: C'est M. Bouletier de la Salle m^e. Des Requêtes fils de feu M. Bouletier ancien Intendant de Lyon et Conseiller d'Etat; ce -

Rogier

in Herb
in Lib

1777

Magistrat et grand administrateur des nos surrages, Anatomiste et Chymiste profond, et peut être ce que nous avons de mieux à Paris pour ces deux parties de la médecine; Protecteur et amateur des Sciences utiles et par prédilection de la Médecine, il a refusé des places très éminentes, pour se livrer à son goût pour l'étude; il est-on ne peut pas plus humble dans la pratique de la médecine, ayant le tact le plus fin; nous voyons ensemble des Malades surtout des pauvres auxquels il fait des charités sans qu'ils sachent ni qui il est, ni d'où leur viennent les charités qu'il leur fait: Il est ennemi déclaré du Charlatanisme et des charlatans, Magistrat éclairé et vertueux, affable, modeste, honnête, et est généralement aimé et vénéré des grands et des petits; il joint à toutes ces éminentes qualités, la vertu la plus austère sans en faire parade. Voilà Monsieur, une faible esquisse du portrait de M. Daulton de la Salle, Auteur de la traduction de la Pharmacopée de Londres, et qui vint à Lyon en 1720. Il n'est pas marié. Il ignorem'a chargé de vous témoigner combien il vous admire, vous révère et vous honore, et de vous prier de garder le secret sur son nom. Il a beaucoup de part dans plusieurs bons ouvrages donnés par d'honnêtes gens, mais je ne peut pas les nommer.

Au mois de Septembre dernier, je chargeai un de mes amis qui devoit aller à Gênes de vous remettre Monsieur, des nouvelles observations faites dans les hôpitaux Militaires et de la marine que je venois de faire imprimer. Comme je n'ai pas vu depuis la possession, j'ignore si elle s'est acquiescée de ma commission.

Je suis avec un très profond respect

Monsieur

Paris le 26 Juin 1751.

Respectueux humble et très
obéissant Serviteur
Chirurgien Royal Major des armées
du Roy M^{re} Pierre St. Eustache

Nous soussignés Chirurgiens Majors des
 Regiments de Royal normandie Cavalerie
 et de Vieux Saix, en garnison a Toul, Certifions
 que M.^r Grim officier audit regt. de Vieux
 est affecté depuis plusieurs années d'un Embarras
 douloureux et permanent a la region Epigastrique
 et que depuis peu il a éprouvé un Rhumatisme
 inflammatoire qui a affecté successivement
 toutes les parties externes de son corps. après
 avoir fait pour ce mal tout ce qui nous a
 paru être indiqué, nous estimons qu'il doit
 aller prendre les eaux de Bourbonne dans la
 première et seconde saison prochaine

A Toul ce 10 Avril 1790 *Millet* chirurg. major
 de Vieux

Rouery

Chirurg. Major dudit
de Normandie

17. Janvier 1768

MS 7547/29

M. F.

Refuse

Monsieur

Le nommé Faure de St Etienne est l'élève dont j'ai eu
l'honneur de vous parler. il a travaillé avec assiduité pendant
les deux premières années, mais il est fort dissipé pendant la troisième
cependant il a beaucoup de disposition. je voudrais qu'il se fit
appliquer à l'étude et si lui, il ne quitta l'école à son élection
mais il a besoin de beaucoup d'étude

Les gratifications doivent être la récompense de ceux qui
auront constamment travaillé et qui auront ce que j'appelle d'excellen
sujets soit pour l'étude soit pour les mœurs. plusieurs de messieurs
les Intendants ont donné une classe de leur province jusqu'à 4000
livres suivant les rapports qui leur avoient été faits de ditifiés. je ne puis
pas que le sieur Faure soit dans ce cas, et si vous voulez avoir la
complaisance de lui donner 30 ou 48^l c'est tout ce qu'il peut
exiger et c'est ce qu'il mérite

il m'a l'honneur d'être avec les plus grands respects et les plus
sincères soumissions

Monsieur

W. de la Roche, humble
et très obéissant serviteur

Lyon ce 17 Janvier 1768.

Royet

ms 7547/30
A Decue sejour b' yba 1781.

63700

vous voyez Missa madonna elle est chez vous de une grande et moi je n'ai
pas tort. il faut qu'à la fin de cette année, vous receviez un volume
semblable au premier, par conséquent il faut le faire et en conséquence
travailler pendant chaque semaine pour donner au libraire de Paris de quoi
imprimer la semaine suivante. ve, son, son, devez concevoir combien j'ai
forcé de travailler et par conséquent combien peu j'ai de temps pour écrire.
après cela, auriez vous le courage de me répondre. c'est bien dit, il faut
se reposer, ne plus travailler. mais chaque jour j'ai devant les yeux d'
acquisition que j'ai faite et il faut payer. passé par font elle me coûte
70000^{fr} et au moins 3500 à 4000^{fr} pour me venter en deux peaux, deux
mules charrettes, charrettes, en un mot tout ce qui est nécessaire pour une
menagerie de 4 paires de labourage. certainement me payera tout ce qui
me reste à payer, mais il avance bien la desoye. oh combien j'espère
contenter lorsque j'aurai tout payé. mais malheureusement, j'ai au moins un
moins une ressource à l'abri de tous les événements. d'une existence peut-être
plus chère que la mienne

je n'ai pu avoir le plaisir de vous écrire Louisa vous connaissez l'ouvrage
de mon ouvrage. je l'ai chargé de vous dire de ma part que je voudrais pour le
moment avoir quelque chose de mieux à vous envoyer pour vous prouver
mon attachement. si mon ouvrage vous est de quelque utilité, je serai bien
de vous remercier de la peine que j'ai eu à le fabriquer

Ma sœur n'a pu avoir le plaisir de vous écrire. il y a à peu près
trois mois qu'une bonne grosse femme avec laquelle je déliais de la
montagne, vient de se frayer la route de la ville et de se rendre à la
decaise, mais son malheur est si violent, elle commence aujourd'hui
à marcher avec une canne et à l'aide de deux d'ami par semaine.
chaque jour avec un petit changement heurieux. elle ne peut pas
cesser s'appliquer à écrire. après tout j'ai demandé si elle mérite d'être
grâce - elle et moi n'aurons donc pas tort -

comme mon ouvrage aura au moins six volumes, j'ai cru à peine
trois ans de fait travail. par conséquent le déplaisir de ne pas vous écrire

BEZMERS

Madame Rozet à Ste
Colombe Les vignes
La vicine
Edrappini -

Agneroni

Monsieur

il est très vrai que j'ai depuis plusieurs mois un mémoire de M de Lannoy
sur les fossés et d'ailleurs Etat ancien de la Flandre. J'en ai l'honneur de vous
dire à l'oreille que si de mémoire avait présenté des idées nouvelles, il y
aurait longtemps qu'il serait publié c'est une objection de ce que l'on fait
mais pour ne pas en gêner M. Needham j'ajoute vos promesses qu'il sera
inséré dans le cabinet du mois de 1762. pourquoi son mémoire est-il aussi
volumineux ?

J'espère avec respect

Monsieur

Votre humble
et très obéissant
serviteur



28

A Monsieur

Monsieur Collé curé de
Montmorancy

à L'Oratoire Rue
St Honoré

59

Grégoire

A Monsieur
Monsieur Du Portail
Ministre de la Guerre

Philippe Antoine Joseph Amé De Rycke
Médecin Suppléant des hôpitaux militaires
Premier Secrétaire-commis du Comité de
Salubrité de l'Assemblée Nationale, Supplie
Monsieur Du Portail, de vouloir bien
jetter les yeux sur lui, pour la place
de Secrétaire du Directoire des hôpitaux
militaires, portée sur le projet de décret
concernant les hôpitaux militaires.

Les services gratuits dans les hôpitaux
militaires, ceux de son Père, Médecin de
l'hôpital militaire de St Omer, Mort
en 1783, victime d'une épidémie qui
régnait dans la garnison, la Connoissance
de toutes les parties de ce service et
l'habitude d'un travail semblable à
celui qu'exigera la place qu'il sollicite,
sont les titres qui lui font espérer de mériter
et d'obtenir des Bontés de Monsieur Du Portail.

De Rycke.

ce 30 mai 1791.

adressé à M. Emery par son collègue Grégoire qui
le prie d'appuyer la demande de Rycke.

2 lignes de l'abbé
Grégoire

À Monsieur
Monsieur Du Portail,
Ministre de la guerre.

Philippe Antoine Joseph Amé De Rycke,
Médecin Surnuméraire des hôpitaux militaires
Premier Secrétaire-commiss du Comité de Salubrité
de L'Assemblée nationale, Supplie Monsieur
Du Portail de vouloir bien jeter les yeux
sur lui, pour la place de Secrétaire du
Directoire des hôpitaux militaires, Portée sur
le Projet de Décret concernant Les hôpitaux
militaires

Ses services gratuits dans des hôpitaux
militaires, ceux de son Père, Médecin de L'hôpital
militaire de Stomer, mort en 1783 victime
d'une épidémie qui régnoit dans la garnison
la Connoissance de toutes les parties de ce
service et L'habitude d'un travail
semblable à celui qu'exigera la place qu'il
sollicite sont les titres qui lui font espérer
de mériter et d'obtenir des bontés de
Monsieur Du Portail.

De Rycke.

ce 30 mai 1791.

A Monsieur
Monsieur Du Portail
Ministre de la Guerre.

Philippe Antoine Joseph Amé De Rycke
Médecin Supplémentaire des hôpitaux militaires
Premier Secrétaire-commis du Comité de
Salubrité de l'Assemblée Nationale,
Supplie Monsieur Du Portail de vouloir
bien jeter les yeux sur lui pour la place
de Secrétaire du Directoire des hôpitaux
militaires, portée sur le projet de décret
concernant les hôpitaux militaires.

SeS Services gratuits dans des hôpitaux
militaires, ceux de son Père, Médecin de
l'hôpital militaire de Saint-Omer, mort en 1783
victime d'une épidémie qui régnoit dans la
garnison, la Connoissance de toutes les parties
de ce Service et l'habitude d'un genre
de travail semblable à celui qui Exigera
la place qui il sollicite, sont des titres qui
lui font espérer de mériter et d'obtenir
des bontés de Monsieur Du Portail

De Rycke.

ce 30 mai 1791.